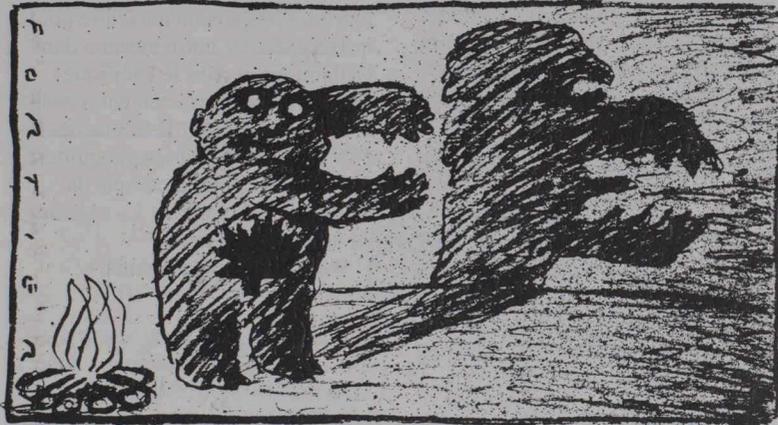


dépenses militaires doivent avoir lieu dans les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir. Dans la perspective de l'Alliance, les partenaires du Canada demanderont si les crédits affectés à l'achat de sous-marins nucléaires sont de nature à accroître véritablement la sécurité de l'Alliance. En effet, les Européens peuvent fort bien conclure que les choix du Canada sont déterminés par des considérations ayant trait à la souveraineté, que notre pays, ce faisant, non seulement contribue peu à la sécurité de l'Alliance, mais laisse aussi passer une occasion d'accroître la sécurité continentale, et qu'il risque même de la compromettre si les coûts l'obligent à réduire sa présence en Europe, d'abord en Norvège, puis en Allemagne.

COMMENT LES ALLIÉS ONT-IL RÉAGI à la nouvelle politique canadienne en matière de défense ? Quelles que fussent les conditions préalablement convenues pour légitimer le passage du navire de la Garde côtière américaine *Polar Sea* dans l'Arctique, les autorités américaines doivent être en train de se demander si elles avaient bien saisi l'ampleur des répercussions politiques de ce voyage au Canada. Chose certaine, ce voyage a ranimé le débat sur la souveraineté. Toutefois, si la souveraineté se rapporte à des droits juridiques, la sécurité suppose l'aptitude à défendre ces droits par la force si les circonstances l'exigent. Le problème, pour le Canada comme pour les États-Unis, c'est que la frontière à protéger commence sur les rives de l'Elbe, et non sur celles du Saint-Laurent. La présence de sous-marins ne changera pas grand-chose aux revendications de souveraineté dans l'Arctique, car en définitive, cette question sera réglée non pas par une intervention unilatérale, mais plutôt par le recours au droit international. Une question plus pressante est de savoir si ces sous-marins favoriseront la sécurité du Canada d'abord, et celle de l'Alliance ensuite.

Une des inquiétudes exprimées par les Américains est que le Canada s'apprête à commettre la même erreur qu'eux. Sous le président Reagan, les États-Unis ont procédé à un accroissement massif de leur matériel, sans toutefois tenir entièrement compte de ce que coûtent le fonctionnement, la maintenance et la logistique. L'achat d'une douzaine de sous-marins nucléaires est une chose. Le maintien du commandement et du contrôle, le soutien logistique, la formation, la modernisation et l'entretien en sont une autre, tout à

fait différente. Les coûts auxiliaires pourraient bien ruiner les Forces canadiennes. Si le Canada compte réellement acheter un brise-glace de la classe 8, financer l'achat de nouvelles frégates, moderniser les destroyers de la classe Tribal, remplacer les CF-18 perdus, payer sa part des coûts du Système d'alerte du Nord, équiper convenablement ses forces en Europe et porter les effectifs de la réserve à 90 000 hommes, le tout avec une augmentation annuelle de 2 p. 100 des budgets militaires en termes réels, le gouvernement devra réussir un tour de magie. Or, la



magie n'étant pas de ce monde, il devra compter sur ses appuis politiques pour accroître les budgets, et ces appuis, à Ottawa comme à Washington, se font plutôt rares ces jours-ci.

Une deuxième préoccupation est d'ordre essentiellement technologique, bien qu'elle soit également liée au coût. À l'heure actuelle, les sous-marins sont mieux équipés pour esquiver que pour repérer et surveiller. Le danger est que le Canada devra acheter dans le bas de gamme technologique en raison du coût. Vu l'évolution rapide des nouvelles technologies relatives aux sondes passives et actives, aux réseaux de traitement de données et aux systèmes de commandement et de contrôle, le risque d'une désuétude prématurée existe véritablement. Le Canada pourrait se trouver en mesure de déployer ses propres sous-marins nucléaires, sans pour autant être capable de trouver ou d'identifier les sous-marins d'attaque soviétiques.

Une troisième préoccupation concerne la mission précise qui serait dévolue à ces sous-marins. Supposons qu'un sous-marin canadien réussisse à repérer et à identifier un sous-marin soviétique. Que se passe-t-il alors ? Le Canada serait-il prêt à user de la force pour barrer l'accès de ses eaux territoriales à ce sous-marin ? Et en cas d'affrontement, lequel des deux sous-marins

aurait l'avantage : le bâtiment soviétique puissamment armé, ou le défenseur canadien, plus petit ?

En quatrième lieu, on craint que ce déploiement ne soit assorti d'aucune mission. À l'heure actuelle, les sous-marins soviétiques ne s'éloignent guère des bastions tels que la péninsule de Kola. Ils sont capables de naviguer sous la calotte polaire et pourraient devenir plus aventureux à mesure qu'ils deviendront plus silencieux, grâce aux hélices ultra-perfectionnées «obtenues» de l'Occident. Mais les risques pour eux de se faire coincer dans des défilés de

glace sous-marins par des sous-marins américains, lesquels sont guidés par des systèmes de commandement et de contrôle très perfectionnés, en surface et dans l'espace, sont suffisamment élevés, de sorte que la plupart des sous-marins soviétiques préféreront sans doute rester chez eux. Il se pourrait donc que les sous-marins canadiens trouvent peu de gibier.

UNE TENTATION TRÈS DANGEREUSE en planification militaire consiste à échafauder, pour des motifs politiques, une stratégie de défense devant parer à une menace qui n'existe pas, tout en retirant un moyen de défense existant même s'il est marginal – d'un endroit où la menace est réelle. Le Livre blanc propose de «consolider» les forces canadiennes le long du front d'Europe centrale en y intégrant le Groupe-brigade CTAM (canadien transportable par air et par mer) normalement destiné à la Norvège. Or, le groupe-brigade CTAM avait déjà beaucoup de peine à franchir l'Atlantique assez rapidement pour participer à un affrontement quelconque. La consolidation proposée doit donc provoquer un certain étonnement chez les analystes qui, ayant insisté sur les lacunes du groupe CTAM pour qu'on y remédie, découvrent subitement que c'est la mission même du groupe qui est supprimée.

La menace pesant sur le front d'Europe centrale est réelle. Mais celle pesant sur le flanc Nord l'est tout autant. Les mesures que l'Alliance prendra pour répondre aux besoins de la Norvège en matière de défense, sans y baser des troupes permanentes (ce qui provoquerait une levée de boucliers dans les rangs de la gauche norvégienne et serait de toute façon contraire à la politique traditionnelle d'Oslo) auront en Norvège et au Danemark des répercussions qui pourraient bien atteindre la Suède neutre. Il est très facile de tomber dans une spirale débiliteuse lorsqu'un pays membre de l'Alliance refuse une aide extérieure en raison d'une opposition politique locale. À son tour, le pays allié en cause se rend compte que l'insuffisance des appuis accordés par l'Alliance engendre chez l'opinion publique un sentiment de malaise qui étaye encore plus les arguments neutralistes.

La consolidation du déploiement des Forces canadiennes s'impose depuis déjà longtemps, et le gouvernement Mulroney mérite d'être félicité pour avoir relevé le défi. Mais les réalités politiques sont telles que l'établissement d'une force sous-marine crédible pour défendre le continent nord-américain risque de se faire aux dépens de nos engagements envers l'Europe.

Aux États-Unis, on craint que la mise en relief de la défense continentale dans la nouvelle politique canadienne soit perçue en Europe comme le premier pas sur la voie de l'isolement de l'Amérique du Nord. Souveraineté et sécurité ne sont pas identiques. En fait, la recherche de la première peut conduire au déclin de la seconde. La fragmentation éventuelle de l'Alliance, conséquence involontaire des priorités retenues, est la grande préoccupation des Américains. Le Canada devrait aussi la faire sienne. □

#### Pour en savoir plus

Jocelyn Coulon, «Une autre voie pour le Canada : La politique de défense», *Paix et Sécurité*, vol. 2, numéro 1, printemps 1987.

David Cox, *La défense continentale : analyse des tendances et perspective canadienne*, Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, Les Cahiers de l'Institut, No. 2, Ottawa, 1986.

Michel Rossignol, «Quelques conséquences du Livre blanc sur la politique de défense», Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Mini-bulletin, No. 7, juin 1987.

Joel Sokolsky, «Changement de Cap : La Marine américaine et la sécurité du Canada», *Paix et Sécurité*, Vol. 2, numéro 1, printemps 1987.